

Nouveau modèle économique pour l'Opéra de Paris

MARTINE ROBERT | LE 26/02/13 À 19H01

Une fréquentation et un mécénat fidèles. Des recettes propres à développer.

« La réduction des subventions publiques nous contraint à aller vers un nouveau modèle économique. » Pour qui connaît bien Nicolas Joel, le patron de l'Opéra de Paris, davantage passionné par la dimension artistique de l'institution que par les chiffres, une telle déclaration peut surprendre. C'est que l'heure est grave : sur 2012-2015, ce sont 23 millions d'euros de manque à gagner dans les caisses de l'Opéra de Paris. « Actuellement, notre budget de 200 millions d'euros, est financé pour moitié par nos ressources propres et pour moitié par les subventions ; il faudra s'orienter vers une clef de répartition de 55 % pour les premières et 45 % pour les secondes sur la saison 2015-2016 », renchérit Christophe Tardieu, directeur général adjoint.

Heureusement, l'année 2012 s'est avérée « exceptionnelle », dicit Nicolas Joel, en termes de fréquentation, avec 857.000 spectateurs et un taux de fréquentation de 96 %. Si les critiques n'ont pas toujours été tendres avec certaines programmations lyriques, le public a suivi, et les mécènes aussi. Ainsi, selon Jean-Yves Kaced, directeur commercial et du développement, « de 9 millions en 2012, le mécénat va atteindre 10,5 millions en 2013 ». Lancée il y a quelques semaines, l'opération « La Ceinture de lumière » permettant aux particuliers et aux entreprises d'adopter des luminaires autour du palais Garnier a déjà rapporté 700.000 euros. Autre joli succès, la retransmission d'opéras en direct dans les salles UGC. Au point que des entreprises se mettent à organiser des opérations de relations publiques dans certains cinémas ! Dès l'été prochain ce dispositif va être complété par des projections d'opéras gratuites en plein air dans les stations balnéaires de Bayonne et de La Baule, et peut être aussi dans le cadre de Paris-Plages. « Nous espérons que d'autres municipalités nous solliciteront. Il ne leur en coûtera que la location du matériel de projection, estimé à 20.000 euros », précise Christophe Tardieu.

Enfin « Aïda » à Bastille

Fort de ses bons résultats 2012, avec un bénéfice de 8 millions d'euros dont le quart sera versé au personnel -la direction se félicitant de ne pas avoir enregistré un seul jour de grève en 2012 -, Nicolas Joel a voulu pour la prochaine saison une programmation très italienne, après celle, très germanique, de cette saison. « Aïda » de Verdi, délaissé depuis quarante-cinq ans par l'Opéra de Paris, sera proposé à Bastille, dans une mise en scène d'Olivier Py, de même que « La Traviata » vue par Benoît Jacquot. Au total 350 représentations à l'affiche, avec 19 opéras, dont 8 nouvelles productions, et 11 ballets (« La Belle au bois dormant » dans la chorégraphie de Noureev, « Notre-Dame de Paris » dans celle de Roland Petit...). Enfin l'Opéra de Paris prépare la relève, avec la création en septembre prochain de l'Académie de l'orchestre, complétant l'Ecole de danse et l'Atelier lyrique. ●